

C.G.T

C.G.T

**SYNDICAT C.G.T DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHONE**

Monsieur Michel MERCIER
Président du Conseil Général
Président du Conseil d'Administration du SDIS
Hôtel du département
29 Cours de la Liberté
69003 LYON

Lyon, le 3 octobre 2002

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de solliciter votre attention afin de vous faire part des conditions de travail difficiles de nos collègues du service infrastructures et du patrimoine immobilier.

Depuis plusieurs mois, celles-ci ne cessent de se détériorer. Cela tient aux faits suivants :

- l'absence de recrutement pour remplacer les agents qui mettent fin à la disponibilité du GRAND LYON ou qui cessent leur activité professionnelle,
- la mise en place de la réduction du temps de travail sans création d'emploi,
- le nouveau régime opérationnel des sapeurs pompiers professionnels dont l'impact sur l'activités des techniciens n'a pas été mesuré, en particulier avec la disparition de correspondants bâtiments stables et identifiés.

Là où l'équipe technique (études, travaux et régie) de la direction incendie et secours du GRAND LYON, forte d'environ cinquante agents, s'occupait d'environ trente centres, c'est aujourd'hui un peu plus de vingt personnes qui gèrent près de cent quatre-vingt sites.

La charge de travail de ces techniciens s'est accrue au-delà de l'acceptable, au delà du raisonnable. L'équipe ne peut plus assumer ses missions avec tout le sérieux requis. Si pour les directions opérationnelles du SDIS, l'essentiel est préservé en terme de réactivité sur le dépannage et le quotidien, ces agents nous alertent néanmoins sur des manquements graves dans l'exercice de leur métier, et en particulier :

- la sécurité des travailleurs sur les chantiers,
- la surveillance des travaux, en termes de qualité, de prix et de délais,
- la rigueur de gestion,
- la qualité de service aux utilisateurs.

A maintes reprises, ils s'en sont ouverts à leur responsable de service.

C.G.T

C.G.T

**SYNDICAT C.G.T DES PERSONNELS TECHNIQUES ET ADMINISTRATIFS
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU RHONE**

Fin avril de cette année, ils ont demandé, par écrit, une entrevue au directeur départemental des services d'incendie et de secours du Rhône afin d'évoquer leurs difficultés et dégager des solutions.

A ce jour, ils n'ont reçu aucune réponse.

En dernier recours, ils nous interpellent afin de vous alerter sur ces dysfonctionnements. Ils sollicitent auprès de vous un entretien pour évoquer leurs conditions de travail et dégager une perspective constructive.

Nous sommes persuadés que vous comprendrez le bien fondé de leur démarche qui vise, au-delà de leur ressenti quotidien, à préserver la qualité du service rendu à l'opérationnel, et par là, à la population rhodannienne.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, monsieur le président, l'expression de notre haute considération.

Pour le syndicat CGT,
Le secrétaire général,

Jacques GUILLON

Copies transmises à :
Monsieur HUGHET,
Monsieur DELAIGUE,
Monsieur MARCHINI,
Monsieur ETCHEVERRY.